

# FICHE DE DONNÉE DE SECURITÉ

United Elchem Industries

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Identificateur de produit** UNI-WELD Multi-Tite Blue PVC Cement  
**Version n°** 01  
**Date de publication** 17-Décembre-2015  
**Date de la révision** -  
**Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version** -  
**No CAS** Mélange  
2116C  
**Numéro de la fiche signalétique:**  
**Usage du produit** Joining PVC Pipes  
**Synonyme(s)** Part Numbers: 2766S, 2756S, 2746S, 2736S

### Renseignements sur le fabricant

United Elchem Industries c/o Oatey Co.  
4700 West 160th Street  
Cleveland, OH 44135  
info@oatey.com  
216-267-7100

Premiers soins 877-740-5015 800-424-9300; 703-527-3887

### Distributeur

Oatey Canada Supply Chain Services Co.  
145 Walker Drive  
Brampton, ON L6T 5P5, Canada

## 2. Identification des risques

**Vue d'ensemble des mesures d'urgence** DANGER

Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'une étincelle ou de flammes. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Irritant pour les yeux et la peau. Liquide combustible.

### Effets potentiels sur la santé

#### Voies d'exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

#### Yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Éviter le contact avec les yeux.

#### Peau

Peut entraîner une irritation de la peau. Éviter tout contact avec la peau.

#### Inhalation

Peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.

#### Ingestion

Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Ne pas ingérer.

### Organes cibles

Système nerveux central. Yeux. Reins. Foie. Système respiratoire. Peau.

### Effets chroniques

Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.

### Signes et symptômes

Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Tétrahydrofurane	109-99-9	40-80
Acétone	67-64-1	10-20
Chlorure de polyvinyle	9002-86-2	10-20
Butanone	78-93-3	5-15
Silice amorphe sublimée	112945-52-5	1-4

## 4. Premiers soins

### Procédures de premiers soins

#### Inhalation

Sortir au grand air. Obtenir une assistance médicale en cas de besoin.

#### Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

### Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Indice d'inflammabilité

Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

### Protection pour les pompiers

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

#### Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.

### Données sur l'explosibilité

#### Sensibilité aux décharges électrostatiques

Non disponible.

#### Sensibilité aux chocs

Non disponible.

### Produits de combustion dangereux

Non disponible.

### Risques d'incendie généraux

Ce produit contient du tétrahydrofurane qui peut former des peroxydes organiques explosifs en cas d'exposition à l'air ou à la lumière, ou suite à vieillissement.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

### Méthodes de confinement

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

**Méthodes de nettoyage**

Éteindre toutes les flammes à proximité. Ce produit est miscible dans l'eau. Ne pas rejeter dans l'environnement. Nettoyer selon les réglementations applicables. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Autres informations**

Nettoyer selon les réglementations applicables.

**7. Manutention et entreposage****Manutention**

Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'exposition prolongée. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Stockage**

Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle****ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm	Particules inhalables.
	TWA	500 ppm	
Butanone (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm	
	TWA	200 ppm	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	

**Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	BEI	50 mg/l
Butanone (CAS 78-93-3)	BEI	2 mg/l
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	BEI	2 mg/l

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	1800 mg/m <sup>3</sup>	Particules inhalables.
	TWA	750 ppm	
		1200 mg/m <sup>3</sup>	
Butanone (CAS 78-93-3)	STEL	500 ppm	
	TWA	885 mg/m <sup>3</sup>	
		300 ppm	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	590 mg/m <sup>3</sup>	
		200 ppm	
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	Total des particules.
		10 mg/m <sup>3</sup>	
		295 mg/m <sup>3</sup>	
		100 ppm	

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur	Forme
	TWA	147 mg/m3 50 ppm	

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Butanone (CAS 78-93-3)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm	
	TWA	500 ppm	
Butanone (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm	
	TWA	200 ppm	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	10 mg/m3	Particules inhalables.
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm	
	TWA	500 ppm	
Butanone (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm	
	TWA	200 ppm	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	3 mg/m3	Particules inhalables.
		10 mg/m3	Inhalable
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	2380 mg/m3	
		1000 ppm	
	TWA	1190 mg/m3	
		500 ppm	
Butanone (CAS 78-93-3)	STEL	300 mg/m3	
		100 ppm	
	TWA	150 mg/m3	
		50 ppm	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	TWA	300 mg/m3	
		100 ppm	

## États-Unis - TABLEAU Z-3 (29 CFR 1910.1000) de l'OSHA

Composants	Type	Valeur	Forme
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
		15 mg/m <sup>3</sup>	Poussières totales.
		50 mppcf	Poussières totales.
		15 mppcf	Fraction respirable.
Silice amorphe sublimée (CAS 112945-52-5)	TWA	0.8 mg/m <sup>3</sup>	
		20 mppcf	

## ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétone (CAS 67-64-1)	PEL (limite d'exposition admissible)	2400 mg/m <sup>3</sup>	
Butanone (CAS 78-93-3)	PEL (limite d'exposition admissible)	1000 ppm	
		590 mg/m <sup>3</sup>	
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	PEL (limite d'exposition admissible)	200 ppm	Fraction respirable.
		5 mg/m <sup>3</sup>	
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	PEL (limite d'exposition admissible)	15 mg/m <sup>3</sup>	Poussières totales.
		590 mg/m <sup>3</sup>	
		200 ppm	

## ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Composants	Type	Valeur
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	STEL	5 ppm
	TWA	1 ppm

### Directives au sujet de l'exposition

#### Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9) Peut être absorbé par la peau.

#### États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9) Peut être absorbé par la peau.

### Mécanismes techniques

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux et du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau** Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

**Protection respiratoire** Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide translucide.
Couleur	Bleu.
Odeur	De solvant.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Tension de vapeur	145 mm Hg @ 20 C
Densité de vapeur	2.5
Point d'ébullition	66.11 °C (151 °F)
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Solubilité (eau)	Négligiable
Densité	Non disponible.
Point d'éclair	-10.0 - -5.0 °C (14.0 - 23.0 °F)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	11.8
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	1.8
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
COV	454 g/l SQACMD Method 304
Taux d'évaporation	5.5 - 8
Viscosité	1200 - 2500 cP
Viscosité température	25 °C (77 °F)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Masse volumique apparente	7.7 lb/gal

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Risque d'explosion.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides. Les agents oxydants forts. Ammoniac. Amines. Isocyanates Substances caustiques.
Produits de décomposition dangereux	Non disponible.
Risque de réactions dangereuses	Non disponible.

## 11. Renseignements toxicologiques

### Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20 ml/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	50 mg/l, 8 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	5800 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, 24 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1650 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

#### Effets aigus

**Sensibilisation** Non disponible.

**Effets chroniques** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**Cancérogénicité** En 2012, le Système intégré d'information sur les risques (IRIS) de l'EPA (États-Unis) a examiné une étude d'inhalation à vie de THF pour deux espèces, menée par le NTP (États-Unis) en 1998. Les rats mâles développent des tumeurs rénales et les souris femelles développent des tumeurs hépatiques ; ni les rats femelles ni les souris mâles ne présentent de résultats similaires. Dans la mesure où les mécanismes de cancérogénicité n'ont pas pu être clairement identifiés chez l'une ou l'autre des espèces pour l'une ou l'autre des tumeurs, l'EPA a déterminé que les résultats chez le rat mâle et la souris femelle sont pertinents pour l'évaluation du potentiel cancérogène chez l'humain. L'examen de l'IRIS conclut donc que ces données agrégées « suggèrent un potentiel cancérogène » après exposition au THF par toutes les voies d'exposition. Ce produit contient du polychlorure de vinyle (PVC) qui n'est pas un produit fini, et qui est donc défini et réglementé comme substance toxique et dangereuse d'après la Loi 29 C.F.R. § 1910.1017 des États-Unis du fait de la présence présumée de monomère de chlorure de vinyle résiduel. Les concentrations en chlorure de vinyle résiduel contenues dans ce produit ont été calculées comme étant très inférieures au seuil de classification selon la Loi 29 C.F.R. § 1910.1200 des États-Unis.

#### Carcinogènes selon l'ACGIH

Acétone (CAS 67-64-1)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

#### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Chlorure de polyvinyle (CAS 9002-86-2)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
Silice amorphe sublimée (CAS 112945-52-5)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Graves lésions/irritation aux yeux** Non disponible.

**Mutagénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sur la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité** Non disponible.

**Symptômes et organes visés** Provoque une irritation des yeux Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées.

**Matériaux synergétiques** Non disponible.

## 12. Données écologiques

### Données écotoxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acétone (CAS 67-64-1)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50 tête-de-boule (pimephales promelas)	> 100 mg/l, 96 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas) 2160 mg/l, 96 heures
<b>Écotoxicité</b>	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.	
<b>Effets sur l'environnement</b>	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.	
<b>Toxicité aquatique</b>	Non disponible.	
<b>Persistance et dégradation</b>	Non disponible.	
<b>Coefficient de partage</b>		
Acétone (CAS 67-64-1)		-0.24
Butanone (CAS 78-93-3)		0.29
Tétrahydrofurane (CAS 109-99-9)		0.46

### 13. Données sur l'élimination du produit

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

#### TMD

<b>Numéro ONU</b>	UN1993
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Butanone, Acétone)
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	3
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers environnementaux</b>	D
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

#### IATA

<b>UN number</b>	UN1993
<b>UN proper shipping name</b>	Flammable liquid, n.o.s. (Methyl ethyl ketone, Acetone)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	3
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	II
<b>Environmental hazards</b>	No.
<b>ERG Code</b>	3H
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

#### IMDG

<b>UN number</b>	UN1993
<b>UN proper shipping name</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Methyl ethyl ketone, Acetone)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	3
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	II
<b>Environmental hazards</b>	No.
<b>Marine pollutant</b>	No.
<b>EmS</b>	F-E, S-E



**Special precautions for user** Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.  
**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Non disponible.

## 15. Information sur la réglementation

**Situation SIMDUT** Contrôlé  
**Classification SIMDUT** B2 - Liquides Inflammables  
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

### Étiquetage SIMDUT



### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

**Classification HMIS®** Santé: 2\*  
Inflammabilité: 0  
Danger physique: 0

**Avis de non-responsabilité** United Elchem Industries c/o Oatey Co. ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Préparée par** Non disponible.